

- 12 mai—Concession à Léger Haguénier.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis.
Voisins: Simon Galbrun et Pierre Godin dit Chatillon.
- 12 mai—Concession à Laurent Archambault.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis.
Voisins: Urbain Geté et Jacques Testard dit Laforest.
- 12 mai—Concession à François Roisnet.
Quantité et localité: 30 arpents à la contrée Saint-Joseph.
Voisins: Honoré Dansny et Michel Louvard.
- 12 mai—Concession à Paul Benoist, charpentier.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis.
Voisins: Jacques Testard et Silvestre Vacher.
- 12 mai—Concession à Christophe Gaillard dit le prieur.³
Quantité et localité: 15 arpents, audessous du coteau Saint-Louis.
Voisins: Louis Guerestin et Urbain Geté.
- 12 mai—Concession à Michel Louvard, meunier.
Quantité et localité: 15 arpents, à la contrée Saint-Joseph.
Voisins: François Roisnay et Michel Théodore dit Gilles.
- 15 mai—Concession à Jacques de la Porte dit Saint-Georges.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous du coteau Saint-Louis "tenant d'un côté à une route faite depuis le bord de la rivière jusqu'au commencement du lieu appelé le lac ou prairie aux sciens (?)".
- 15 mai—Concession à Jean Valliquet dit Laverdure.
Quantité et localité: 22 arpents et $\frac{1}{2}$ audessous du coteau Saint-Louis.
Voisins: Silvestre Vacher et Jacques de la Porte.
- *23 décembre—Concessions aux RR. MM. Hospitalières.
Quantité et localité: 100 arpents au lac à la loutre.
Voisin: Fiacre Ducharme dit Lafontaine.

1660.

- 3 mai—Concession à Michel Guibert.
Quantité et localité: 30 arpents, audessous de la rivière Saint-Pierre.
- 22 août—Concession à Jacques LeBer et Charles Lemoine.
Quantité et localité: Une pièce de terre de 76 pieds x 60 pieds, proche l'hôpital Saint-Joseph, sur laquelle les dits LeBer et Lemoine ont fait bâtir une maison de 36 pieds x 23 pieds.
Voisin: Jacques Testard.
- 27 août—Concession à Jacques Testard dit Laforest.
Quantité et localité: Une pièce de terre de 47 pieds x 60 pieds, sur laquelle ledit Testard a fait bâtir une maison de 22 pieds x 16 pieds.
Voisins: Jacques LeBer et Charles Lemoine.

³Nous avons écrit *le prieur* dans notre liste des colons, No. 298, mais nous croyons que c'est une erreur et que *le prieur* est plus exact.